



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS N°5
AVIS N° 22_0011

A Marseille, le 8 novembre 2022

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements
Pôle Maintenance et Expertise Technique (PMExT)

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Prestations de relevés architecturaux et topographiques des bâtiments et ouvrages divers du patrimoine immobilier de la ville de Marseille pour l'ensemble des services municipaux - 2 lots

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 6, posée le 8 novembre 2022 :

Pour faire suite à votre Fiche N° 4, vous ne pouvez pas réserver votre marché à des ou un Géomètre expert, AUCUNE des prestations ne nécessite d'être inscrit à l'Ordre des Géomètres experts selon la loi de 1946.

Réponse 6, transmise le 8 novembre 2022

Le règlement de consultation a été modifié (cf. fiches INFO 3 et 4).

Nous vous confirmons que la présence d'un géomètre expert n'est plus exigée pour la réalisation du marché, conformément à notre fiche information n°4. Dès lors, comme indiqué précédemment, l'article 4.1-3° du règlement de consultation est rédigé comme suit (vous pouvez constater que la mention « expert » n'apparaît plus) :

« 3° - Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat

- Déclaration indiquant les effectifs du candidat sur le dernier exercice.

Pour l'obtention d'un lot ou deux lots, l'attention de chaque candidat est attirée sur le fait qu'il sera tenu compte d'un minimum de :

- 2 géomètres pour l'obtention d'un lot
- 4 géomètres pour l'obtention de deux lots »